



La solution idéale pour une protection juridique privée.

Nous nous engageons pour vous dans les domaines privé, travail, immeubles, circulation, D.A.S. Luxembourg vous aide et fait valoir vos intérêts Simple, grâce à la flexibilité et la transparence des garanties et Conditions Générales.

Innovante, pour sa protection dans les domaines:

De la vie privé :

Litiges sur vos contrats de vente, contrats de prêts, contrats médicaux, contrats d'assurance et autres

Le droits de pension

Au travail

Licenciement, avertissement et procédures disciplinaires

Harcèlement moral et sexuel

Protection maternelle

Horaires de travail et congés

Ainsi que :

Sur la route

Infraction au Code de la route et retrait de permis

Achat, vente et réparation de véhicules

Accidents de la circulation et dommages et intérêts en tant que automobiliste, motocycliste, cycliste et piétons

A votre domicile

Litige au niveau de votre location.

Décomptes des charges locatives et augmentation de loyer

Résiliation du bail, action en expulsion.

Disputes de voisinage.

Avocat, tribunal, témoin ou expert.

Les honoraires des avocats et experts. Les frais de justice, l'arbitrage, la conciliation ou la médiation, ainsi que tous autres frais justifiés, servants à faire valoir vos droits, sont pris en charge.

Pour garantir vos droits.

La D.A.S. assume les avances et frais requis à concurrence de 50.000.-€ par sinistre et met à disposition une caution pénale jusqu'à 10.000.-€.

Nous vous invitons à prendre contact avec notre agence pour avoir de plus amples informations sur les avantages de notre produit et d'établir un devis personnalisé.

La signature d'un leader européen de l'assurance et des services financiers.

Notre adresse

201, route de Luxembourg L-7374 Bofferdange

+(352) 33 58 40 1

office@ars.lu

Nos Horaires

Du lundi au jeudi
10h00-12h00 / 14h00-16h00

Le vendredi
10h00-12h00 ou sur rendez-vous



Agence Générale Raccogli & Schouller
ASSURANCES CONSEILS & SERVICES